

OFFRANDE POUR LA PAROISSE

Les dons de Dieu sont gratuits. Les sacrements que vous allez recevoir n'ont pas de prix. L'offrande que vous faites à l'Eglise n'est donc pas à la mesure de la grâce reçue mais elle est une manière de témoigner votre reconnaissance envers Dieu et de permettre à l'Eglise, qui est devenue "votre famille" de pouvoir vivre.

En effet, en France, l'Eglise ne vit que des dons libres des fidèles. Vos accompagnateurs, les personnes qui ont cheminé avec vous au long de ces deux années, ne sont pas rémunérées. Elles ne reçoivent aucune compensation financière ou autre. Elles ont choisi de vous accompagner pour donner à d'autres ce qu'elles ont un jour reçu en "cadeau". C'est un partage.

Afin de soutenir la paroisse dans ses actions, vous pouvez choisir de faire une offrande, un don ponctuel à l'occasion de votre baptême. Vous pouvez également aider la paroisse en participant au denier de l'Eglise qui est la principale ressource pour faire vivre les prêtres et les salariés paroissiaux.

ACCUEIL PAROISSIAL

DEUIL-LA BARRE

Les matins de 10h à 12h du mardi au samedi au 3, Place des Victimes du V2 à Deuil

Mail : deuil-montmagny@catholique95.fr

Tél: 01 39 83 15 48

MONTMAGNY

Le samedi de 10h à 12h au 19, rue Carnot à Montmagny

Mail : deuil-montmagny@catholique95.fr

Tél: 01 39 83 36 76

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES



- Le samedi à 18h à Notre-Dame de Deuil-La Barre
- Le dimanche à 9h30 à Notre-Dame et 11h à St Louis de Deuil
- Le dimanche à 10h30 à St Thomas de Montmagny
- Le dimanche à 18h à Ste Thérèse de Montmagny

Tout renseignement (baptêmes, mariage ou autre) sur le site paroissial :

deuil-montmagny@catholique95.fr

www.paroissesdeuilmontmagny.fr

01 39 83 15 48

Contacts : fullgens@yahoo.fr



**Paroisses catholiques
Deuil-La Barre & Montmagny**

MAISON PAROISSIALE DE DEUIL-LA BARRE
Place des Victimes du V2
95170 Deuil-La Barre
01 39 83 15 48

MAISON PAROISSIALE DE MONTMAGNY
19 rue Carnot
95360 Montmagny
01 39 83 36 76

Mail : deuil-montmagny@catholique95.fr
Site : www.paroissesdeuilmontmagny.fr

VOTRE BAPTÊME À L'ÉGLISE

PARCOURS SUR UNE DURÉE DE 2 ANS

Suite à un événement de votre vie, à une rencontre, vous vous interrogez sur la foi, sur Quelqu'un qui serait plus grand que vous et donnerait un sens à votre vie et à notre monde. Si on souhaite devenir chrétien, disciple de Jésus-Christ, **on peut demander le baptême à tout âge.**

L'Eglise est là pour vous écouter et vous proposer une initiation à la vie chrétienne en vous préparant à recevoir les sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie. Cette initiation, que l'on appelle catéchuménat est un parcours de deux ans au long duquel le catéchumène sera accompagné en groupe et personnellement. Il pourra poser toutes les questions qui l'habitent et parler en toute liberté. C'est un cheminement qui se fait avec la Bible mais aussi en relisant les événements de sa propre vie et en échangeant avec d'autres catéchumènes en recherche.



DES RENCONTRES COLLECTIVES

Accompagné par un coordinateur et un prêtre, le groupe des catéchumènes se retrouve régulièrement tous ensemble pour des exposés, des temps d'échanges, de partage autour de la parole de Dieu et de la prière. Au cours des mois, vous serez toujours dans le même groupe et tisserez des liens privilégiés avec les autres catéchumènes.

DES ÉCHANGES INDIVIDUELS AVEC VOTRE ACCOMPAGNATEUR

Chaque catéchumène est aussi suivi individuellement par un accompagnateur pendant les 2 années du parcours. Le but de cet accompagnement personnalisé est d'offrir au catéchumène un espace pour un échange individuel, ainsi qu'une catéchèse adaptée à son besoin.



COMMENT SE DÉROULE LE PARCOURS DU CATÉCHUMÉNAT

Le chemin du catéchuménat dure deux ans. Il est balisé par des étapes et marqué par des rites spécifiques en Eglise auxquels participe toute la communauté paroissiale. Ces rites introduisent progressivement à l'apprentissage de la vie chrétienne. Vous ne faites pas chemin seuls !

TEMPS DE LA PREMIÈRE ÉVANGELISATION

ACCUEIL : Vous venez de prendre contact avec la paroisse pour vous initier à la vie chrétienne. Quelques mois après vous serez accueilli par la communauté paroissiale au cours d'une célébration.

Après ce rite d'accueil, vous serez invité à **entrer en catéchuménat**. C'est la 1ère célébration du parcours vers le baptême qui dure deux ans.

TEMPS DU CATÉCHUMÉNAT

Il dure entre 12 à 18 mois. Ce temps est ponctué d'étapes liturgiques (bénédictions, exorcismes, célébrations de la Parole et onctions) visant à une insertion progressive dans la communauté. Au cours de ces 2 ans, vous cheminerez en groupe et avec votre accompagnateur qui vous aidera dans votre discernement.

L'APPEL DÉCISIF : En 2ème année de catéchuménat, au début du Carême précédant Pâques où vous recevrez les sacrements, vous serez publiquement appelé par votre nom par l'évêque du diocèse de Pontoise et vous serez invité à répondre personnellement à cet appel en disant : "Me Voici". Commence alors la dernière étape avant la Veillée Pascale.

TEMPS DE L'ILLUMINATION ET DE LA PURIFICATION

Pendant le Carême précédant les trois sacrements de l'initiation chrétienne, les appelés sont invités en paroisse à vivre les **SCRUTINS** (3ème, 4ème et 5ème dimanches de Carême) et les **TRADITIONS** (la transmission du Credo et du Notre Père) ainsi que les derniers rites préparatoires comme la rédition du Symbole de la foi et Effetah.

1ÈRE ANNÉE

VOTRE DOSSIER : Après quelques rencontres, vous serez invité à remplir un **dossier** (confidentiel) permettant aux accompagnateurs de connaître votre parcours et votre situation pour mieux vous accompagner dans votre démarche. Afin de constituer un dossier le plus complet possible, un acte de naissance ainsi que d'autres documents concernant votre situation (acte de mariage, documents concernant votre conjoint, etc) vous seront demandés. Ce dossier complété de vos documents est une **aide précieuse** pour préparer et faciliter votre cheminement, il est important de le constituer le plus tôt possible. N'hésitez pas à partager de toutes vos interrogations au moment de la composition du dossier.

1ÈRE ANNÉE ET 2ÈME ANNÉE

LE DISCERNEMENT, c'est quoi ? C'est l'activité de la sentinelle qui « fait le guet ». Au cours des rencontres, vos accompagnateurs ont appris à vous connaître et à connaître vos hésitations. N'hésitez pas à leur faire part de vos doutes. Cela les aidera à repérer l'action de Dieu en vous et à percevoir son impact dans le quotidien de vos jours. Cela demande du temps et de la patience car Dieu aime agir en toute discrétion. Afin de poser des mots sur les merveilles que Dieu fait dans vos vies, vous écrirez une **lettre personnelle à l'évêque**.

LES RÉCOLLECTIONS : Au cours de votre cheminement, deux journées de récollection, vous seront proposées avec tous les autres catéchumènes se préparant comme vous aux sacrements dans tout le diocèse. Vous êtes environ 350 !

Récollecion prière pour les 1ères années.

Récollecion discernement pour les 2ème années.

2ÈME ANNÉE

SACREMENTS DE L'INITIATION

Au cours de la Veillée Pascale, vous recevrez en paroisse les trois sacrements de l'initiation chrétienne : **Baptême, Confirmation, Eucharistie**. Commence alors pour vous le temps du néophytat, temps de vie chrétienne en abondance !

2ÈME ANNÉE

Pourquoi le catéchuménat dure-t-il deux ans ? C'est un choix de l'Église catholique qui vous donne ce temps pour construire votre foi. Il est important de relier chaque événement de votre vie, de donner le vocabulaire mais, surtout, d'apprendre à connaître Dieu pour grandir avec Lui. **Le catéchuménat ne prépare pas seulement aux trois sacrements de l'initiation chrétienne : il prépare avant tout à la vie chrétienne, à toute votre vie future avec Dieu.** Et cela demande du temps, du silence car, à l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation définitive.

CHOISIR SON PARRAIN ET/OU SA MARRAINE

La coutume d'admettre au Baptême un catéchumène uniquement s'il est accompagné d'un parrain ou d'une marraine (ou des deux) est très ancienne. Leur présence signifie le rôle maternel de l'Église. Par le baptême, l'Église accueille de nouveaux enfants. Et elle se doit, même s'ils sont adultes, de les aider à acquérir une maturité chrétienne suffisante, en quelque sorte les materner pour qu'ils puissent voler de leurs propres ailes. Pour un catéchumène adulte, le rôle liturgique du parrain et de la marraine est discret. Leur mission et leur rôle se situent dans le témoignage au quotidien de la vie. Le parrain/la marraine accompagne les premiers pas de celles et ceux qui s'apprentent à naître d'une vie nouvelle. Concrètement, pour remplir ce rôle :

- Votre parrain/marraine doit avoir 16 ans accomplis.
- Il doit avoir lui-même reçu les sacrements de l'Initiation : Baptême, Confirmation et Eucharistie. *Si ce n'est pas le cas pour la confirmation, il est possible qu'il se prépare à ce sacrement en une année afin d'être déjà confirmé au moment de votre baptême. D'où l'importance d'en parler dès le début de votre cheminement.*
- Le parrain/la marraine ne peut être l'un de vos proches parents (père, mère, grands-parents). De même, votre conjoint ne peut pas être votre parrain/marraine.
- Évitez qu'un membre de l'équipe catéchuménale « rapprochée » ne soit choisi pour assurer la mission de parrain/marraine car leur mission est différente et complémentaire.

Il se peut que vous n'ayez pas encore choisi votre parrain/marraine au début de votre cheminement ou que vous ne connaissiez personne de votre entourage en mesure d'assurer cette belle mission. Parlez-en à vos accompagnateurs, vous ferez de belles rencontres au sein de la communauté paroissiale.

LETTRE À L'ÉVÊQUE

Au début de votre 2ème année de cheminement, vous serez invité à **écrire une lettre à l'évêque** du diocèse dans lequel se situe votre paroisse. Dans cette lettre **confidentielle**, que seul l'évêque lira, vous pourrez vous présenter, vous évoquer votre histoire, ce qui vous a amené à demander le baptême, puis vous lui demanderez de recevoir les sacrements. Vous êtes libres de lui confier ce qui vous tient à coeur. Votre lettre sera remise à l'évêque, accompagnée de votre dossier faisant le point sur votre situation. Grâce à cela, l'évêque connaît chacun des catéchumènes qu'il appelle au baptême lors de l'Appel décisif.

LA CONFIRMATION C'EST POSSIBLE À TOUT ÂGE

Si l'un de vos proches, votre parrain ou votre marraine n'a pas reçu le **SACREMENT DE LA CONFIRMATION**, ou s'il n'a encore jamais **COMMUNIÉ** à l'eucharistie : Une préparation à ces sacrements est possible en une année dans votre paroisse. Chaque année, notre évêque de Pontoise, Mgr Benoît BERTRAND confère le sacrement de Confirmation à la Cathédrale à plus de 400 adultes